

Compte-rendu de la Journée de l'Innovation Orléans – Juin 2024

Intervention de Jonathan BLUTEAU

Psycho-éducateur, Lab-école du Québec, prof de psycho de l'éducation à Cergy-Paris

Intervention de Louise MICHAUD

Doctorante en architecture, urbanisme et environnement

et ateliers divers proposés

Introduction :

Frédéric ROS, Prof faculté d'Orléans en IA, Directeur de la technopole dans le Lab'O

Monde en constante évolution → l'éducation doit s'adapter → faire évoluer les pratiques

Introduction et cadre concernant l'IA « IA et éducation » :

Peu d'experts et bcp d'utilisateurs (attention aux monopoles). Gain de temps pour les utilisateurs. IA = toute forme de comportement intelligent que l'homme met dans une machine. Machine Learning = 1 partie intégrante de l'IA (algorithme). Deep Learning = sans expertise humaine. IA faible aujourd'hui, pas d'incrémentation (ne peut pas nous remplacer, par rapport à l'IA forte = risques). Basée sur l'apprentissage. Elle génère mais ne crée pas seule (cela reste très proche de ce qui existe déjà. Elle ne génère pas de choses inspirantes. Devoir de contrôle et de tests par les humains, sinon développement d'une pensée unique. Attention au gap creusé entre ceux qui savent l'utiliser et ceux qui ne savent pas. Il y a 4 ans, vide juridique. Aujourd'hui, règles en place et l'Europe prend en compte la taxonomie des domaines (santé par rapport à activité perso).

Intervention de Jonathan BLUTEAU

Psycho-éducateur, Lab-école du Québec, prof de psycho de l'éducation à Cergy-Paris

Travaux de recherche :

- Aménagement flexible :

Nécessité de compétences et d'auto-régulation (filles un peu avant car stades de développement). Besoin d'accompagnement quant à la gestion des espaces. Revue « Didactique » dispo en ligne (gratuit). Former les élèves à la coopération. Introduire 1 dispositif de limitation des libertés pour favoriser l'auto-régulation.

- Choix des élèves

Surtout une grande table commune (validé par les recherches). 3 étapes pour le choix : exploration, découverte, choix du dispositif (besoin que l'élève repère ce qui lui permet de mieux apprendre (une installation réfléchie).

- L'espace devient un moyen. Le principal intérêt = les pratiques.

- La distraction acoustique empêche l'engagement des élèves.

Observations et étude des classes flexibles (recherches) :

- Surtout en primaire, et en école publique.

- Pour 22 élèves, il faut avoir 35 à 40 possibilités d'assises.

- Climat de classe : ambiance positive, entraide, relation PE-élèves, les PE ne reviennent pas en arrière, - de discipline à faire (quand les élèves sont entraînés), autonomie des élèves, attention des élèves.

- Les cahiers sont oubliés dans ces classes.

- La planification est la clef pour s'engager dans ce processus.

- Défis : nécessité de l'investissement des PE pour utiliser le dispositif, les élèves doivent comprendre à quoi servent les différents espaces. Le semi-flexible est possible également.

Les pédagogies :

- co-enseignement, projet entre différents PE.
- L'approche entrepreneuriale : l'élève entreprend sa scolarité (l'élève et ses besoins, sa motivation, il est au centre).
- éducation relative à l'environnement (par la nature) : l'extérieur de l'école fait partie des choses que l'on peut apprendre. Approche centrée sur l'élève qui se pose des questions, s'engage.
- Pédagogie en aménagement flexible.
- Pédagogie différenciée.

Le Lab'école du Québec : lab-ecole.com (cf publications)

3 piliers :

- la bâti : utilisation des espaces, l'environnement
- l'activité physique : mode de vie sein, actif
- l'alimentation

Remarque : les PE ne sont pas formés pour travailler à la jonction des 3 de nos jours.

- Le terme « classe » n'existe → « espaces ».
- Normes surface/élève augmentée, diminution de la surface par classe : classes plus petites pour amener à la coopération, et de nombreux lieux communs.
- Couloirs = allées d'apprentissage.
- Gradins, bibliothèques éclatées, 1 cuisine, 1 potager, 1 classe extérieure.

Evaluation du programme Lab'école :

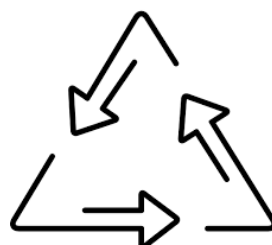
- nouveautés, aménagements, possibilités.
- les élèves doivent comprendre le rôle de chaque lieu : planifier et préparer les espaces avec les élèves (indispensable pour s'approprier les espaces, pour comprendre ce qu'on va y faire). Avancer à petits pas dans le projet, par étapes.
- il est permis de parler, c'est même valorisé (ils apprennent mieux) : règles (quel niveau sonore?)
- utiliser l'enseignement explicite avec les élèves.
- L'inclusion dépend des décisions. Attention à ne pas exacerber les élèves TCC (rôle de préparation). Augmenter les transitions et les déplacements, demande une planification importante.

Modèle SOMA de la situation pédagogique, au Lab'école :

FLÈCHES DANS LES 2 SENS !

Agent : PE

Objet : la pratique pédagogique



Sujet : l'élève

- Surveillance : confiance développée (PE / élèves) . Ils ne sont pas en totale liberté non plus.
- Notions enseignées en courtes séances. Puis outils installés pour permettre aux élèves de s'engager.
- Ecole de demain : connaissance disponible partout. PE développent l'autonomie, la réflexion.
- Sécuriser les parents quant aux dispositifs (informations,...)

Intervention de Louise MICHAUD « Réaménager l'espace scolaire »

Doctorante en architecture, urbanisme et environnement

Pourquoi ?

Pour répondre à des problèmes, pour répondre à des usages pédagogiques, pour matérialiser des règles collectives, pour offrir 1 espace sécurisant.

3 grands types d'organisation à l'échelle de la classe ou de l'école :

- par âge
- par activité
- par usages (situations d'usages), par besoin

Concept de sous-espaces :

Typologie des espace : Cf Dr Thornburg & R. Bosch



Montagne : enseignement frontal

Feu de camp : collaboration (tables en îlots, grande table)

Grotte : s'isoler, travailler seul (tables individuelles, face au mur possible)

Laboratoire « main à la pâte » : faire, toucher, approche pratique

Oasis, point d'eau : échanges rapides entre élèves (espace rangement)

Mouvement

Classes flexibles :

On part de la pédagogie pour aménager l'espace. Aménagement = soutien à la pédagogie.

- Mettre le corps en mouvement.
- Laisser le choix du lieu et de la position à l'enfant, selon l'activité. Matérialiser les règles collectives, autoriser le mouvement (prévoir les espaces).
- Mobilier réfléchi
- Garder les cases ou un meuble à cases
- Permettre les déplacements ou le mouvement (différent)

Le bruit :

- vient des meubles : solutions (balles aux pieds, ...)
- vient des activités, gestes de la classe : règles pour limiter
- organiser des zones selon les activités (éloigner l'espace coopération du coin lecture,...)
- aider la concentration : couper la vue (contre le mur, travail au sol s'il y reste soigné)

- créer des sous-espaces : réguler le fond sonore. Facilite le respect des règles (panneau 1espace-1règle).

Comment ?

- mobilier
- différentes couleurs et/ou matières
- signalétique
- utiliser les caractéristiques déjà présentes des lieux (alcôve, mur,...)

Co-conception :

- impliquer les personnes selon le sujet et le projet
- chercher les solutions aux problématiques notées
- impliquer les élèves au projet et définir ensemble les règles

Étapes : 1 diagnostic, 2 cadrage du projet, 3 propositions de solutions, 4 tests et prototypes, 5 choix de mobilier, 6 installation, 7 évaluation, 8 entretien.

Notes concernant les étapes :

1/3 - Visite avec les élèves, échanges, repérer le mobilier et réfléchir (espace sur ou sous-utilisé ou occupés).

3/4 – point d'eau (Oasis) : élève ou élève et PE, petit groupe de 2/3, temps limité (sablier, minuteur), classe ou dehors, entre les activités ou pendant (règles à définir). Penser les modalités et les règles. Point de vigilance : gérer le temps, surveillance de l'adulte.

Outil utile :

Guide « bâtir l'école » (différent selon les établissements de la maternelle au lycée). Présente des fiches espaces et des livrets de conduite de projet. Y voir des opérations d'aménagements simples.